

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 1^{er} septembre 2021
Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

L'an deux mil vingt et un, le premier du mois de septembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Eglise, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, FRANKE Véronique, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, COSTARD Charlotte (procuration à Mme DUPLESSIS), DUBOST Jean-François (procuration à M. LE BARON), LEBIGOT Elodie (procuration à M. GUERARD), PAPON Anne-Laure (procuration à M. DENIS), POREE Thierry.

Secrétaire de séance : GUERARD Roland.

Le quorum est atteint.

M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juillet 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Compte-rendu des décisions prises par le maire sur délégation du conseil municipal

Principales dépenses d'investissement depuis le 29 juillet 2021 :

Type d'opération	Libellé de l'opération Fournisseur	Date	Montant TTC en euros
Investissement dépense	Nouveau logiciel bibliothèque DECALOG	12/08/2021	2 780,00
Investissement dépense	Portes écoles primaire et maternelle BPLAST	12/08/2021	13 971,58
Investissement dépense	Sonorisation La Halle 901 BIG WALTER	18/08/2021	30 422,00
Investissement dépense	Maîtrise d'œuvre salle polyvalente ATELIER D'ARCHITECTES DE LA TOUQUES	18/08/2021	1 758,24
Investissement dépense	Marché de travaux salle culturelle Tribune HUGON Tribunes	24/08/2021	6 889,80
Investissement dépense	Echelle 4 marches BEUVE MAT	26/08/2021	1 980,86

L'assemblée prend acte.

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 1^{er} septembre 2021
Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

3. Budget municipal : mise en place d'une provision pour créances douteuses – décision modificative n° 1

Dans la cadre de l'évolution actuelle de la comptabilité publique, il est nécessaire de constituer une provision pour les créances douteuses (créances dont le recouvrement est incertain en raison de la situation économique du débiteur). Le trésorier conseille l'inscription au budget d'une provision d'un montant de 1000 euros.

L'assemblée, à l'unanimité :

- VALIDE la décision modificative budgétaire suivante :

Dépenses de fonctionnement :

Compte 022 « Dépenses imprévues » : - 1000 €

Dépenses de fonctionnement :

Article 6817 compte 68 "Dotations aux amortissements et aux provisions": + 1000 €

4. Budget municipal : mise en place de la comptabilité M57 au 1^{er} janvier 2022

La comptabilité des communes s'opère actuellement sur la base de l'instruction budgétaire et comptable M14. Une nouvelle instruction, M57, a été conçue pour permettre d'améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et comptes publics locaux, y compris par les administrés. Elle poursuit la convergence de la comptabilité publique vers les règles du Plan Comptable Général, dans le respect des spécificités de la gestion publique, notamment concernant les immobilisations et leur amortissement. Cette instruction a vocation à s'appliquer à l'ensemble des collectivités locales.

La généralisation de l'instruction M57 interviendra au 1^{er} janvier 2024. Pour autant, il est possible d'anticiper cette échéance. Compte tenu de l'intérêt de cette nomenclature rénovée et avec l'accord du trésorier, il est proposé d'adopter la M57 le 1^{er} janvier 2022.

L'assemblée, à l'unanimité :

- APPLIQUE à partir du 1^{er} janvier 2021 l'instruction budgétaire et comptable M57 par nature ;
- DIT QUE les durées d'amortissement seront fixées dans une délibération prise ultérieurement.

5. Budget municipal : demande de subvention à la Région Normandie pour les travaux de transformation de la salle omnisports en salle polyvalente associative

Dans le cadre du projet de transformation de la salle omnisports, la ville souhaite solliciter le concours financier de la Région Normandie au titre de son action en faveur de la transition énergétique.

L'avant-projet définitif, présenté aux conseillers municipaux le 04 août dernier, prévoit notamment un système de chauffage par pompe à chaleur et le recours aux matériaux biosourcés.

Le coût de l'opération est évalué à 790 226 euros hors taxes.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 1^{er} septembre 2021
Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

Mise en place des illuminations de Noël
Très ponctuellement, travaux de maçonnerie

- Spectacle vivant (La Halle 901)

Installation et désinstallation des équipements scéniques avant et/ou après les spectacles, répétitions ou résidences

Manipulation de la sono de base

Au besoin, surveillance de la salle pendant les spectacles

- Marché municipal

Préparation de la place en vue du marché

Placement des commerçants

Encaissement des droits

Surveillance

Remise en état de la place après le marché

L'assemblée, à l'unanimité :

- CREE un poste d'adjoint technique territorial à temps complet au 1^{er} octobre 2021 ;
- DIT que cette création sera portée au tableau des effectifs de la commune.

7. Culture : convention de partenariat avec le Trident pour la saison 2021/2022

Depuis septembre 2017, le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin, développe un projet hors les murs (RN13) sur l'axe Cherbourg /Sainte-Mère-Eglise /Caen. En 2018/2019, le Trident a développé un second projet sur l'axe Cherbourg / Saint-Pierre-Eglise / Saint-Vaast.

Cette action artistique et culturelle a pour objectif d'aller à la rencontre des publics du Val de Saire ainsi que de leur permettre d'assister à des spectacles sur Cherbourg.

Dans ce cadre, une première convention entre la commune et le Trident a été signée en 2018 puis renouvelée en 2019 et 2020.

Le Trident à propose aujourd'hui à la commune un nouveau partenariat, enrichi, pour la saison 2021/2022. Celui-ci est détaillé dans le projet de convention annexé au présent rapport. Est notamment prévue l'utilisation de La Halle 901 pour des spectacles et activités culturelles.

L'assemblée, à l'unanimité :

- APPROUVE le partenariat avec le Trident tel que décrit dans le projet de convention annexé ;
- AUTORISE le maire à signer cette convention ainsi que les avenants qui pourraient être élaborés pour mettre en œuvre les actions décrites dans ladite convention.

8. Cimetière : création d'un tarif pour la pose de plaques nominatives au jardin du souvenir et modification du règlement intérieur du cimetière

La commune dispose dans son cimetière d'un espace dédié aux défunts ayant fait le choix de la crémation et de la dispersion de leurs cendres dans le jardin du souvenir. Ce lieu comprend deux columbariums et une stèle du souvenir sur laquelle doivent obligatoirement figurer, sur une plaque, le nom, le prénom ainsi que les dates de naissance et de mort des défunts crématisés.

Dans un souci d'harmonisation et afin de s'assurer que la législation est respectée, la commune souhaite se charger dorénavant de la commande et de la fixation de ces plaques nominatives, dont le modèle sera identique pour tous. Le tarif de ce service serait de 50 euros par plaque, à la charge de la famille.

Le règlement intérieur du cimetière (article 20) devra être modifié dans ce sens.

Commune de Saint-Pierre-Eglise
Compte-rendu du Conseil Municipal – Séance du 1^{er} septembre 2021
Extraits du registre des délibérations
(Affichage valant publicité des délibérations)

L'assemblée, à l'unanimité :

- ADOPTE ce tarif ;
- VALIDE le règlement du cimetière modifié tel qu'il figure dans le projet annexé.

9. Questions diverses

La séance est levée à 21h20.